

Lascaux

Communiqué de presse
du 14 juin 2003

> dimanche 29 juin 2003

4^e Marche symbolique contre l'enfouissement des déchets radioactifs et des consciences

L'héritage de Lascaux.

Il y a 18.000 ans, l'homme de Cro-Magnon nous laissait en héritage les merveilleuses et mystérieuses peintures des grottes de Lascaux. Aujourd'hui, c'est un tout autre "cadeau" que nous nous apprêtons à laisser aux générations à venir. Les déchets radioactifs que l'on envisage d'enfouir en couche géologique profonde, à Bure ou ailleurs, ont une durée de vie bien plus longue - le plutonium, par exemple, a une demi-vie de 24.000 ans.

Et nous... quel héritage laisserons-nous ?

La Grotte de Lascaux a été découverte en 1940. Cette même année, l'homme "civilisé" découvre aussi que l'Uranium 235 et le Plutonium 239 - deux isotopes radioactifs - pouvaient servir à faire la bombe atomique. Cinq ans plus tard, le 6 août 1945, l'uranium était au coeur de la bombe lâchée sur Hiroshima, et le 9 août, le plutonium au coeur de celle lâchée sur Nagasaki. Faisant plus de 200.000 morts immédiats. D'un côté on découvrait le lointain de nos origines, et de l'autre on mettait au point des armes capables d'entraîner la destruction de l'humanité.

En 1974, malgré tous les dangers connus et sans consultation populaire, la France choisissait de développer un vaste programme nucléaire prétendument civil, mais qui donnait aussi la possibilité de produire le plutonium nécessaire à l'arme atomique, en permettant à la France d'être un des premiers pays à se doter d'armes de destruction massives. Ce nucléaire civil et militaire, pour quelques décennies de confort dans le gaspillage énergétique, nous met aujourd'hui face à la responsabilité de gérer d'énormes stocks de déchets qui risquent à tout moment de causer de graves pollutions radioactives à nous-mêmes et aux prochains locataires de la planète.

Quel jugement porteront sur nous nos descendants dans 50, 100, 1.000 ans... 18.000 ans ?

A l'automne le parlement va voter la Loi d'orientation sur l'énergie qui va nous engager pour les 30 prochaines années. L'enjeu du nucléaire est au coeur de cette loi : le citoyen a-t-il pour autant son mot à dire ?

M^r Raffarin - premier ministre - nous donnait déjà la réponse dans sa déclaration de politique générale du 3 juillet 2002 : *"Dans le domaine de l'énergie, un grand débat public sera ouvert et suivi d'un projet de loi d'orientation qui consacrera un rôle accru pour les énergies renouvelables, mais aussi une place reconnue pour l'énergie nucléaire."*

Etrange conception du débat public dont on proclame à l'avance les résultats. Etrange vision de la démocratie qui consiste non plus à écouter la France d'en bas, mais à engager les députés dans la confiance aveugle et sans discernement du "on continue comme si de rien n'était". Depuis le début, et encore aujourd'hui, le choix de l'énergie nucléaire n'a jamais été fait par les citoyens mais a toujours été imposée par des intérêts privés qui prennent en otage des millions de personnes en engageant les générations à venir.

Sortons de l'âge du nucléaire

Nous devons prendre conscience que nous ne pouvons plus jouer aux apprentis sorciers sous prétexte de "développement durable". Nous savons que le nucléaire n'est pas une fatalité, et que d'autres choix de production et de consommation énergétiques peuvent être fait.

L'objectif de cette marche symbolique est de sensibiliser le plus grand nombre de gens sur le danger que représentent la production de déchets radioactifs et leur enfouissement en profondeur, et d'éveiller la conscience et la vigilance des générations actuelles sur l'héritage qui sera légué aux générations à venir.

